

REGARDS SUR L'ÉDUCATION 2006

NOTES DE PRÉSENTATION (FRANCE)

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 12 SEPTEMBRE 2006, 11:00 HEURE DE PARIS

Pour des questions, se référer à:

Éric Charbonnier, Division de l'Analyse et des Indicateurs, Direction de l'éducation de l'OCDE
Tel: +33 1 4524 88 62, e-mail Eric.Charbonnier@OECD.org

Bernard Hugonnier, Directeur adjoint pour l'éducation de l'OCDE
Tel: +33 1 4524 16 20, e-mail Bernard.Hugonnier@OECD.org

Les dépenses d'éducation¹

Nouveaux indicateurs

Les dépenses cumulées par étudiant sur la durée théorique des études du primaire au secondaire varient fortement entre les pays de l'OCDE

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses cumulées sur la durée théorique des études primaires et secondaires sont en moyenne de 77 204 USD par élève. Elles représentent moins de 40 000 USD au Mexique, en Pologne, en République slovaque, en Turquie et, parmi les pays partenaires, au Brésil, au Chili et dans la Fédération de Russie, mais atteignent ou dépassent 100 000 USD en Autriche, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, en Italie, au Luxembourg, en Norvège et en Suisse. La France avec une dépense cumulée équivalente à 85 084 USD par élève se situe environ 8 000 USD au dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. L'écart à la moyenne est encore plus fort si on ne prend en compte que les dépenses cumulées sur la durée théorique de l'enseignement secondaire (60 387 USD en France contre en moyenne dans les pays de l'OCDE 45 672 USD par élève – Voir le tableau B1.3a)

Données de tendance : Augmentation significative des dépenses d'éducation observée entre 1995 et 2003

Les dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement ont augmenté de plus de 5 pour cent - en termes réels - de 1995 à 2003 dans l'ensemble des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles (voir le tableau B2.3).

La part des dépenses privées destinées à l'enseignement tertiaire a considérablement augmenté dans certains pays entre 1995 et 2003. Ce constat ne s'applique pas aux autres niveaux d'enseignement. Selon la moyenne des 18 pays de l'OCDE pour lesquels des données de tendance sont disponibles, la part du financement public des établissements d'enseignement tertiaire a régressé légèrement entre 1995 et 2000. Elle a également diminué chaque année entre 2001 et 2003 (Voir tableau B3.3).

¹ Les données financières sont pour l'année civile 2003 tandis que les autres données se rapportent à l'année scolaire 2003-2004



Les frais d'inscription moyens fixés par les institutions publiques pour suivre des formations de niveau universitaire diffèrent fortement entre les pays de l'OCDE

Les frais d'inscription moyens fixés par les établissements publics de niveau universitaire varient considérablement dans les pays de l'OCDE et les pays partenaires. Dans sept des pays de l'OCDE, dont les pays nordiques, la République slovaque et la République tchèque, les établissements publics ne réclament pas de Frais d'inscription. Les Frais d'inscription demeurent modestes en [France](#) et varient entre 156 à 462 euros pour une formation de niveau universitaire. A titre de comparaison, les frais d'inscription demandés par les établissements publics aux étudiants nationaux dépassent la barre des 2 000 USD par an dans un tiers des pays qui ont tous la particularité de se situer en dehors de l'Europe. Parmi les 19 pays membres de l'UE considérés ici, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont les seuls où les frais d'inscription sont supérieurs à 1 000 USD pour les étudiants nationaux scolarisés à temps plein (Voir tableau et graphique B5.1).

Les frais d'inscription fixés par les établissements d'enseignement varient aussi parfois d'un étudiant à l'autre, y compris à l'intérieur d'un même programme. En Autriche par exemple, les frais d'inscription moyens fixés par les établissements publics aux étudiants qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE ou de l'EEE représentent le double de ceux des autres. Cette forme de différenciation s'observe également en Australie, au Canada, aux États-Unis, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Turquie. Par opposition, les institutions d'un groupe de pays incluant la Corée, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Japon et le Portugal fixent les mêmes frais d'inscription pour les étudiants nationaux ou ressortissants d'un autre pays.

Autres faits marquants

Les dépenses d'éducation publiques et privées pour l'ensemble des niveaux d'éducation représentent pour la [France](#) 6,3 pour cent du PIB soit un chiffre plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE (5,9 pour cent- voir tableau B2.1a). Parmi elles, les dépenses de sources publiques représentent 90,4 pour cent (voir tableau B3.1).

Les dépenses publiques et privées effectuées au titre des établissements de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire représentent 4,2 pour cent du PIB en [France](#) soit plus que la moyenne des pays qui est de 3,9 pour cent. Les dépenses effectuées au titre des établissements de l'enseignement supérieur représentent quant à elles 1,4 pour cent du PIB et sont égales à la moyenne des pays (1,4 pour cent - voir tableau B2.1b).

Comparé à la moyenne des pays de l'OCDE, le financement de l'éducation est très majoritairement public dans les pays européens (Europe des 19). Le financement public représente en moyenne 5,2 pour cent du PIB pour l'ensemble des pays de l'OCDE (voir tableau B2.1a) soit le même niveau que celui de l'Union Européenne 5,2. Par contre, le financement privé est beaucoup plus important dans certains pays non européens, la moyenne de l'OCDE étant de 0,7 en pourcentage du PIB contre 0,4 pour les pays de l'Union Européenne et respectivement 0,8 pour cent pour les pays non européens. Parmi les pays européens, seuls l'Allemagne et le Royaume-Uni financent leurs systèmes d'éducation (apprentissage compris) par plus de 15 pour cent de dépenses privées (voir tableaux B2.1a et B3.1).

Se distinguent par un montant élevé des dépenses privées en pourcentage du PIB des pays tels que l'Australie, le Canada, la Corée, les États-Unis et le Japon où elles représentent plus de 20 pour cent du financement global du système d'éducation (voir tableau B3.1). Parmi les dépenses



privées, le recours au financement des systèmes d'éducation par l'apport de capital provenant de particuliers, d'entreprises ou d'autres sources privées que les ménages est fréquent et notamment dans l'enseignement supérieur. Ainsi, dans un quart des pays de l'OCDE (l'Australie, le Canada, la Corée, les États-Unis, la Hongrie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède), la part des contributions d'entités privées autres que les ménages au titre des établissements d'enseignements supérieurs représente au moins 10 pour cent du financement des établissements supérieurs. (voir tableau B3.2b).

De 1995 à 2003, les dépenses par élève dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont progressé de plus de 30 pour cent en Australie, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, au Mexique, au Pays Bas, en Pologne, au Portugal, en République Slovaque et en Turquie. En Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Pologne, au Portugal et en République Slovaque, la révision à la hausse des budgets de l'éducation (de 10 pour cent ou plus) et la légère diminution des effectifs ont accentué l'accroissement des dépenses par élève dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (voir tableau B1.5 et graphique B1.7).

Par contre, dans cinq pays de l'OCDE sur 24 – l'Australie, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque et la République Slovaque – ainsi qu'au Brésil et en Israël, les dépenses par étudiant au titre des établissements du supérieur ont diminué de 1995 à 2003 (voir tableau B1.5 et graphique B1.7).

En moyenne pour l'année 2003, les pays de l'OCDE dépensent 6 827 USD par élève/étudiant inscrit dans tous les niveaux de l'enseignement (hors pré primaire). Les dépenses varient de 4 000 USD ou moins au Chili, au Mexique, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Russie à plus de 8 000 USD en Autriche, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Norvège, en Suède et en Suisse. Elles sont de 7 807 USD en **France** soit 980 USD de plus par élève/étudiant que la moyenne de l'OCDE. Par contre, le coût annuel par étudiant de l'enseignement supérieur est de 10 704 USD en **France**, soit 5 pour cent en dessous de la moyenne OCDE (11 254 USD). (voir tableau B1.1a et graphique B1.1)

Les pays de l'OCDE où la plupart des activités de recherche et développement sont menées par des établissements du supérieur affichent des niveaux plus élevés de dépenses de R&D par étudiant dans l'enseignement supérieur que les pays où ces activités sont en grande partie réalisées par l'industrie ou par d'autres institutions publiques. À l'exclusion des dépenses en recherche et développement, les dépenses consenties au titre des établissements d'enseignement supérieur s'élèvent en moyenne à 8 093 USD par étudiant. Elles sont de 7 330 USD par étudiant en **France** et varient de 4 500 USD ou moins en Grèce, en Pologne, en République Slovaque et en Turquie à plus de 8 500 USD en Australie, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suisse (voir tableau B1.1a).

Avec une durée moyenne des études supérieures relativement longue (4 années, voir tableau B1.3b), les dépenses cumulées par étudiant en **France** s'élèvent à 43 030 USD, soit exactement la moyenne des pays de l'OCDE. Toujours à partir des mêmes données, le coût total par étudiant des études de niveau universitaire en Suisse (150 942 USD) est plus de deux fois supérieur au coût total de ces études dans tous les pays de l'OCDE à l'exception de l'Allemagne. Dans le cas des études supérieures techniques, le coût total en termes absolus tend à être bien inférieur à celui des études de niveau universitaire, en grande partie du fait qu'elles sont plus courtes. Le coût dépasse 20 000 USD en Autriche et en **France**.

Bien que de nombreux facteurs rentrent en compte dans la relation, des dépenses unitaires plus faibles ne vont pas forcément de pair avec des niveaux de performance en mathématiques moins élevés chez les élèves. Certains pays affichent dans l'étude PISA des scores en mathématiques à



15 ans significativement supérieurs à ce que laisseraient supposer leurs seules dépenses unitaires d'éducation comme l'Australie, la Belgique, la Corée, la Finlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas ou la République tchèque. La [France](#) se situe dans une position médiane avec un score et des dépenses unitaires d'éducation légèrement au dessus de la moyenne des pays de l'OCDE. Dans l'ensemble, les résultats donnent à penser que les dépenses d'éducation ne suffisent pas à elles seules à élever le niveau de performance, même si elles sont déterminantes pour la qualité de l'éducation.

La scolarisation

Nouveaux indicateurs

La population en âge d'être scolarisée dans le primaire et premier cycle du secondaire diminuera dans les dix prochaines années dans 80% des pays de l'OCDE

La proportion de la population âgée de 5 à 14 ans, qui correspond relativement bien à la population soumise à l'obligation scolaire, devrait diminuer d'ici les dix prochaines années dans 23 des 30 pays de l'OCDE ainsi que dans un pays partenaire, le Chili. Cette tendance à la baisse peut avoir des répercussions importantes sur l'organisation et le financement des services d'éducation, dans la mesure où elle pose des problèmes de gestion. À titre d'exemple, citons la trop grande capacité d'accueil des établissements, leur restructuration, voire leur fermeture. Les pays les plus exposés sont la Pologne et la République slovaque, où l'on prévoit une réduction de 20 % des effectifs d'élèves du primaire et du premier cycle du secondaire, et surtout la Corée, où la diminution pourrait atteindre près de 30 % (voir le graphique A11.1). La [France](#) fait partie des pays qui échappent à cette tendance avec une prévision de hausse de la population de 5 à 14 ans de 2% d'ici 2014. Cependant, une diminution est par contre prévue [en France](#) entre 2004 et 2014 sur les populations en âge d'être scolarisées dans le second cycle du secondaire (les 15-19 ans) ou dans l'enseignement supérieur (les 20-29 ans) (Voir le tableau A11.1)

L'espérance de scolarisation est plus élevée en 2004 dans tous les pays de l'OCDE comparée à l'année 1995

En comparaison avec 1995, un jeune peut aujourd'hui espérer rester scolarisé environ deux ans de plus en moyenne dans les pays de l'OCDE. Cet écart varie selon les pays : il est de moins de un an en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en France, en Norvège et au Portugal, mais atteint plus de trois ans en Grèce, en Hongrie, en Islande, au Royaume-Uni et en Turquie (voir le graphique C1.3). L'évolution de l'espérance de scolarisation entre 1995 et 2004 n'a pas pris la même tournure dans tous les pays de l'OCDE. Ainsi, c'est surtout dû à l'accroissement des taux de scolarisation dans le tertiaire que la Corée, la Grèce, la Hongrie, l'Islande, la Pologne et la Suède doivent l'augmentation de leur espérance de scolarisation, alors que c'est à leur accroissement dans l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire que la Finlande, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Turquie la doivent. Par contraste, l'espérance de scolarisation s'est stabilisée entre 1995 et 2004 à tous les niveaux d'enseignement en Autriche, en Espagne et en [France](#). Ces trois pays figurent aussi parmi ceux qui affichent les taux de scolarisation les plus élevés chez les 5-14 ans (voir tableau C1.1 et graphique C1.3).

Autres faits marquants



Alors que dans encore la majorité des pays, la scolarisation quasi complète, autrement dit, celle qui correspond à un taux supérieur à 90 pour cent - commence entre l'âge de 5 et 6 ans, en [France](#) tout comme en Belgique, en Espagne, en Islande et en Italie, plus de 90 pour cent des enfants de 3 à 4 ans sont déjà accueillis dans des structures pré primaires ou primaires (voir tableau C1.2).

Toujours en [France](#), au moins 90 pour cent des élèves sont scolarisés pendant 15 ans alors que dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la quasi-totalité des jeunes est scolarisé en moyenne 12 ans. Le pourcentage de 15-19 ans scolarisés est le plus élevé en Allemagne, en Belgique, en [France](#), en Pologne, en République tchèque et en Suède (voir tableau C1.2).

Alors que dans la majorité des pays étudiés, un jeune de 15 ans peut espérer dans les conditions actuelles passer de six à sept ans en formation, la [France](#) avec un chiffre de 7,6 ans se situe au-dessus de la moyenne OCDE (6,9 ans - voir tableau C4.1a). Les disparités sont très marquées avec un écart d'environ trois ans entre un groupe de pays comprenant la Danemark, la Finlande, l'Islande, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Pologne (8 ans en moyenne) et un autre groupe comprenant l'Espagne, le Mexique, et la Turquie (moins de 5 ans et demi en moyenne).

Dans les 23 pays de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles, un accroissement du nombre d'étudiants scolarisés a été enregistré dans l'enseignement supérieur entre 1995 et 2004 (voir tableau C2.2). [La France](#) fait partie des pays où l'augmentation des taux d'inscription a compensé le recul démographique observé. En moyenne, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, un jeune âgé de 17 ans peut aujourd'hui espérer passer 3,0 ans dans l'enseignement supérieur, dont plus de deux ans à temps plein. La [France](#) se situe un peu en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE tandis que les étudiants peuvent escompter suivre au moins quatre années d'études supérieures à temps plein ou à temps partiel en Corée, aux Etats-Unis, en Finlande et en Nouvelle Zélande (voir tableau C2.2).

Dans les pays de l'OCDE, 11.6 pour cent en moyenne des élèves de l'enseignement du premier cycle du secondaire fréquentent des établissements d'enseignement dont la gestion est privée et dont le financement est essentiellement public. Bien que ces établissements soient administrés par des réseaux privés, le financement de l'État dont ils bénéficient peut être assorti de certaines conditions. Par exemple, il peut être exigé des enseignants qu'ils aient un niveau de qualification minimum ou des élèves qu'ils passent avec succès un examen contrôlé par l'État avant d'obtenir leur diplôme. En Belgique et aux Pays-Bas, la majorité des élèves fréquentant ce niveau d'enseignement est inscrite dans ce type d'établissement (respectivement 57 et 76 pour cent). Ce nombre dépasse les 20 pour cent en Australie, au Danemark, en Espagne et en [France](#) (voir tableau C2.4).



L'enseignement

Nouveaux indicateurs

Développement du parc informatique des établissements et de l'usage des TIC dans la plupart des pays de l'OCDE

Dans les pays de l'OCDE et les pays partenaires, tous les élèves ou presque fréquentent un établissement pourvu d'un ordinateur au moins, mais le nombre d'ordinateurs accessibles aux élèves varie sensiblement d'un pays à l'autre : on compte environ trois élèves par ordinateur aux États-Unis et en Australie, contre 42 élèves par ordinateur dans un pays partenaire, le Brésil (voir tableau D5.1).

Selon la moyenne établie sur la base des pays de l'OCDE, le nombre d'ordinateurs par élève a augmenté dans les établissements d'enseignement depuis le cycle PISA 2000. Le parc informatique des établissements s'est développé dans tous les pays de l'OCDE sauf trois (le Danemark, la Pologne et le Portugal) (voir tableau D5.1).

Les élèves de 15 ans se servent plus souvent d'un ordinateur chez eux que dans l'établissement scolaire, même s'ils ont plus facilement accès à un ordinateur à l'école. Près de trois quarts des élèves utilisent un ordinateur chez eux plusieurs fois par semaine (voir tableau D5.3).

Dans les pays de l'OCDE, 26 % des chefs d'établissement estiment que leur parc informatique est suffisant pour les besoins de l'enseignement. Ce pourcentage varie toutefois sensiblement d'un pays à l'autre et au sein de chaque pays. Selon la moyenne établie sur la base des pays de l'OCDE, 11 % des chefs d'établissement considèrent que le manque de moyens informatiques nuit « beaucoup » à la qualité de l'enseignement dans leur établissement (voir tableau D5.2).

Autres faits marquants

En **France**, une différence significative existe entre le nombre total annuel d'heures de cours qu'un enseignant à plein-temps doit assurer dans le primaire et dans les deux cycles de l'enseignement secondaire. Le nombre d'heures par an est de 918 en primaire, bien au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (805 heures) tandis qu'il est de 639 heures pour le premier cycle du secondaire soit 65 heures de moins que la moyenne OCDE, ou encore de 614 heures au deuxième cycle à comparer à une moyenne de 663 heures (voir tableau D4.1).

Avec 871 heures d'enseignement prévues dans l'année scolaire pour les élèves âgés de 9 à 11 ans, la **France** se situe 40 heures au-dessus du niveau de la moyenne de l'OCDE. Pour les élèves âgés de 12 à 14 ans, elle se place avec une moyenne de 1055 heures par an nettement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 928 heures (voir tableau D1.1). Seuls le Mexique et les Pays-Bas prévoient un nombre annuel moyen d'heures d'enseignement supérieur à celui de la **France**. Celle-ci adopte un système caractérisé par peu de semaines de cours (35 semaines) mais un nombre d'heures important durant ces mêmes semaines (voir tableau D4.1).

La comparaison des salaires bruts des enseignants en début de carrière, après 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum fournit des informations sur les profils de carrière offerts dans les différents pays. Alors qu'en moyenne, pour les pays de l'OCDE, le salaire maximal est obtenu après 24 ans d'ancienneté pour les enseignants du premier cycle du secondaire, il l'est en moyenne après 34 ans d'enseignement en Autriche et en **France** et 39 ans ou plus en Espagne et en Hongrie. En **France**, les enseignants débutants du primaire et du secondaire perçoivent un



traitement légèrement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Par contre, leur salaire maximal est supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE et équivalent à un peu moins du double de celui des enseignants débutants (voir tableaux D3.1 et D3.2).

La **France** avec 24 élèves en moyenne par classe du premier cycle du secondaire est au même niveau que la moyenne des pays de l'OCDE. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la taille moyenne des classes est comprise entre 36 élèves par classe en Corée et moins de 20 élèves au Danemark, en Islande, au Luxembourg et en Suisse (voir tableau D2.1).

Le suivi des acquis des élèves (PISA)

Nouveaux indicateurs

Le milieu familial des élèves influe fortement sur leurs résultats scolaires

Dans les pays de l'OCDE, les élèves issus des milieux les plus défavorisés sont en moyenne 3,5 fois plus susceptibles que ceux issus des milieux les plus privilégiés d'obtenir de faibles performances en mathématiques, c'est-à-dire de se classer au niveau 1 de l'échelle PISA, voire en deçà. En **France**, parmi les élèves issus de milieux défavorisés, 32 % se classent au niveau 1 ou en deçà et 68 % atteignent au moins le seuil à partir duquel les élèves sont capables d'utiliser les mathématiques activement (niveau 2). Par opposition, parmi les élèves issus de milieux privilégiés, seuls 10 % se classent au niveau 1 ou en deçà. Ainsi, en **France**, un élève issu d'un milieu défavorisé a 4,3 fois plus de risques qu'un élève issu d'un milieu privilégié de se situer au bas de l'échelle d'aptitudes en mathématiques. Ce chiffre se situe légèrement au dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (voir tableau A6.1).

La proportion d'élèves les plus faibles à la fois en mathématiques et en lecture varie selon les pays, à l'instar d'ailleurs du score moyen en lecture des élèves les plus faibles en mathématiques. En **France**, 62.1 % d'élèves parmi les plus faibles en mathématiques sont aussi parmi les plus faibles en lecture, soit 3% de plus que la moyenne des pays de l'OCDE (voir tableau A6.2).

La pratique du redoublement est fréquente dans un tiers des pays de l'OCDE

À l'instar des autres formes de différenciation institutionnelle, le redoublement est considéré par certains, en particulier les enseignants et les chefs d'établissement, comme une stratégie permettant de faciliter l'apprentissage et d'améliorer les performances, dans la mesure où les élèves en difficulté sont intégrés dans des classes homogènes et peuvent bénéficier d'un enseignement plus adapté à leur niveau. De nombreuses études montrent que les redoublants ne sont pas plus susceptibles d'obtenir de meilleurs résultats que leurs condisciples, à niveau égal de compétence (Jimerson, 2001). Dans un tiers des pays de l'OCDE, toutefois, le redoublement est fréquent : le pourcentage d'élèves de 15 ans déclarant avoir redoublé au moins une fois va de 7 % en Grèce à 38 % en **France**. Ces pays se divisent en deux groupes. Dans huit pays, la proportion de redoublants est comprise entre 7 et 15 %, tandis que dans les dix autres (soit un tiers des pays de l'OCDE), cette proportion dépasse la barre des 15 % (voir tableau A7.1).

Autres faits marquants

Trois pays (la Corée, la Finlande et les Pays-Bas) affichent des scores moyens statistiquement comparables sur l'échelle OCDE-PISA de culture mathématique qui sont plus élevés que ceux de tous les autres pays de l'OCDE. Dans ces pays, les scores moyens (compris entre 538 aux Pays-



Bas et 544 points en Finlande) sont supérieurs de plus d'un demi niveau de compétence à la moyenne. Onze autres pays (l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, la [France](#), l'Islande, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la République tchèque, la Suède et la Suisse) présentent également des scores supérieurs à la moyenne. Quatre pays (l'Allemagne, l'Autriche, l'Irlande et la République slovaque) enregistrent des scores qui sont équivalents à la moyenne de l'OCDE et les 11 pays restants, des scores qui y sont inférieurs (voir graphique A4.1).

Dans certains pays, surtout en Corée, en Espagne, en Grèce, en Italie, au Mexique, au Portugal et en Turquie, les scores des élèves ne varient guère entre les quatre contenus en mathématiques. La tendance inverse s'observe en Allemagne, en Autriche, au Canada, en [France](#), en Irlande, au Japon, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en République slovaque, en République tchèque et en Suisse, où les écarts de performance sont particulièrement importants (voir tableau A4.2).

Certains des pays – mais pas tous – bien placés sur l'échelle OCDE-PISA de culture mathématique présentent aussi une variance inter-établissements faible ou modeste. Ceci donne à penser que parvenir à des niveaux de performance analogues dans tous les établissements est un objectif qui fait partie de leur politique et qui est à la fois important et compatible avec l'objectif d'atteindre des niveaux élevés de performances globales (voir indicateur A5).

Dans les pays qui ont participé au cycle 2003 de PISA, les élèves scolarisés dans des systèmes plus stratifiés affichent en moyenne des performances inférieures, mais cette tendance n'est guère manifeste et ne se traduit pas par des écarts statistiquement significatifs. Le degré de différenciation varie fortement d'un système éducatif à l'autre. Tous les élèves de 15 ans suivent la même filière dans un tiers des pays de l'OCDE environ. En revanche, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la République slovaque, la République tchèque et la Suisse offrent au moins quatre types d'établissements ou de programmes distincts pour les élèves de cet âge (voir tableau A7.1).

Le choix parmi les différentes filières intervient dès l'âge de 10 ans en Allemagne et en Autriche, mais pas avant l'âge de fin d'études secondaires par exemple en Espagne, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. Elle intervient en [France](#) au niveau de la 3^{ème}, ce qui correspond globalement à un an après l'âge correspondant à la moyenne des pays de l'OCDE (voir tableau A7.1).

Les études secondaires

Nouveaux indicateurs

Nouvelles données de tendance sur l'évolution du taux de chômage par niveaux d'éducation entre 1995 et 2004

Dans des pays comme l'Australie, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, [la France](#), l'Irlande, l'Italie, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède, les taux de chômage ont diminué chez les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires en 2004 comparée à l'année 1995. Au cours de la même période, les écarts de taux de chômage entre les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires et d'un diplôme du premier cycle du secondaire se sont creusés dans certains pays. Ils sont passés de 0,5 à 3,9 points de pourcentage en Allemagne, en Autriche, en Italie et en Suisse et ont même atteint 7,6 points de pourcentage en Pologne, 11 points de pourcentage en République tchèque et 18,7 points de pourcentage en République slovaque (voir tableau A8.4a).



Autres faits marquants

L'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire constitue une étape importante pour ne pas dire nécessaire pour faciliter l'intégration sur le marché du travail. En moyenne parmi les pays de l'OCDE, 81 pour cent des élèves d'âges concernés obtiennent un diplôme du deuxième cycle du secondaire ayant une orientation générale ou professionnelle (y compris le CAP et le BEP pour la [France](#)), soit exactement le pourcentage de la [France](#). Les diplômés du deuxième cycle du secondaire représentent 90 pour cent ou plus en Allemagne, en Corée, au Danemark, en Finlande, en Irlande, au Japon, en Norvège et en Israël parmi les pays non- OCDE (voir tableau A2.1).

Le pourcentage de personnes qui obtiennent leur diplôme de fin d'études secondaires a fortement augmenté dans les tranches de population les plus jeunes (voir tableau et graphique A1.2). En moyenne, 77 pour cent de ceux âgés de 25 et 34 ans sont titulaires de ce diplôme, contre 64 pour cent chez ceux qui ont entre 45 à 54 ans. Ce constat est particulièrement frappant dans les pays où le niveau de formation de la population adulte n'est guère élevé qui, ainsi, devraient se rapprocher des pays où ce niveau est plus élevé. En Corée, en Espagne et au Portugal, la proportion de titulaires du diplôme de fin d'études secondaires est près de deux fois plus élevée chez ceux qui ont entre 25 à 34 ans que chez ceux âgés de 45 à 54 ans. Les progrès sont manifestes également en Belgique, en [France](#), en Grèce, en Irlande et en Italie, mais encore lents au Mexique, en Pologne et en Turquie.

Les taux de chômage des personnes n'ayant pas atteint le niveau de fin d'études secondaires sont très élevés dans un certain nombre de pays dont la [France](#), et bien qu'ils reculent avec l'âge, ils restent en général à des niveaux assez importants, signe de difficultés durables d'insertion (indicateur C4). Dans les pays de l'OCDE, la *proportion des jeunes non scolarisés* au chômage dans la tranche d'âge des 20-24 ans ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire est de 13 pour cent en moyenne en 2004 alors qu'il est d'au moins 18 pour cent dans un petit groupe de pays comprenant la Belgique, la [France](#), la Pologne, la République tchèque et la Suisse (voir tableau C4.3).

Les études supérieures (niveau universitaire, formations supérieures techniques et programmes de recherche avancée)

Nouveaux indicateurs

Forte augmentation des diplômés du supérieur et de l'accès à l'université entre 2000 et 2004

Dans pratiquement tous les pays pour lesquels des données comparables sont disponibles, les taux d'obtention d'un diplôme du supérieur (niveau universitaire ou technique) ont progressé en 2004 comparée à l'année 2000 et souvent dans une proportion relativement forte. La [France](#) présente quant à elle une augmentation d'un peu plus de 2 % en points de pourcentage de la proportion de diplômés du supérieur en 2004 comparée à l'année 2000.

Parallèlement à cette hausse des diplômés du supérieur, l'accès à des formations de niveau universitaire a également progressé dans l'ensemble des pays de l'OCDE avec une hausse moyenne de 9 points de pourcentage en 2004 comparée à l'année 2000 (voir tableaux A3.1 et C2.1).

Augmentation significative de la mobilité des étudiants dans les pays de l'OCDE



En Espagne, en Finlande, en France et en Suisse, plus de 14 % des étudiants en mobilité suivent un programme théorique de recherche de haut niveau. Ce constat suggère que ces pays proposent des formations poussées d'un attrait particulier pour les étudiants diplômés qui envisagent de se rendre à l'étranger pour poursuivre leurs études (voir tableau C3.4).

En 2004, 2,7 millions d'étudiants étaient scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants, ce qui représente, par rapport à l'année précédente, une augmentation de 8 % du total des effectifs d'étudiants étrangers déclaré à l'OCDE et à l'Institut de statistique de l'UNESCO (voir Box C3.1). L'Allemagne, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni accueillent plus de 50 % de tous les étudiants étrangers dans le monde (voir graphique C3.2).

En valeur absolue, les étudiants en mobilité issus d'Allemagne, de Corée, de France et du Japon constituent la proportion la plus importante des effectifs d'étudiants en mobilité originaires de pays de l'OCDE et ceux de Chine et d'Inde, la proportion la plus importante des effectifs d'étudiants en mobilité originaires de pays partenaires (voir base de données de l'éducation).

Autres faits marquants

Comparée aux décennies précédentes, la proportion de jeunes qui achèvent des études supérieures est bien plus élevée dans la plupart des pays de l'OCDE. Cette proportion y est, en moyenne, de 31 pour cent chez les 25-34 ans contre 23 pour cent chez les 45-54 ans, soit une différence de 8 points de pourcentage. Cette même différence est de 15 points de pourcentage ou plus en Belgique, en Corée, en Espagne, en **France**, en Irlande et au Japon (voir tableau A1.3a). La **France**, tout comme l'Espagne, le Japon et la Corée fait partie des pays où les formations supérieures techniques se sont développées le plus lorsqu'on compare la proportion de la population des 25-34 ans qui achèvent ce type d'études à celle des 45-54 ans.

En moyenne, 53 pour cent des jeunes des âges concernés entreprennent des études de niveau universitaire. Ce taux varie considérablement selon les pays de l'OCDE, puisqu'il se situe entre plus de 60 pour cent en Australie, en Finlande, en Hongrie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, en Pologne et en Suède, et 37 pour cent ou moins en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Grèce, au Mexique et en Turquie. Par ailleurs, les entrants dans des formations dites supérieures techniques (niveau 5B de la CITE-97) représentent 30 pour cent ou plus des générations concernées en Belgique, en Corée, au Japon et en Nouvelle Zélande (voir tableau C2.1).

En moyenne, 30 pour cent des étudiants qui commencent leurs études de niveau universitaire générales n'arrivent pas à être diplômés à ce niveau d'éducation. Cependant, ce taux de réussite varie considérablement selon les pays, puisqu'il se situe entre plus de 80 pour cent en Corée, en Irlande et au Japon, et moins de 60 pour cent aux États-Unis, au Mexique et en Nouvelle-Zélande. Le taux de survie dans l'enseignement supérieur technique va quant à lui de plus de 80 pour cent dans la Communauté flamande de Belgique et au Japon à moins de 50 pour cent en Grèce et en Nouvelle Zélande (voir tableau A3.2).

Dans les pays où les taux de diplômés sont plus élevés, la majorité des étudiants suivent généralement des formations de durée moyenne (voir graphique A3.2). En Allemagne, en Autriche, en Espagne, en **France**, en Italie, en Pologne, au Portugal, en République slovaque et en République tchèque, la majorité d'entre eux choisissent des formations d'au moins cinq ans. Le taux d'obtention pour une classe d'âge d'un premier diplôme de niveau universitaire du type licence, maîtrise ou diplôme d'ingénieur est pour la **France** inférieur à la moyenne des pays de



l'OCDE. Cette proportion de 26 pour cent est inférieure de plus de 10 points à la proportion de diplômés en Australie, au Danemark, en Finlande, en Irlande, en Islande, en Italie, au Japon, en Nouvelle Zélande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, en Suède et au Royaume Uni (voir tableau A3.1). Cependant, la **France** avec certains autres pays tels que l'Espagne, l'Irlande, le Japon, la Nouvelle Zélande et le Royaume-Uni se caractérise également par une proportion élevée (15 pour cent ou plus), en comparaison avec la moyenne OCDE (9,2 pour cent), de diplômés supérieurs techniques (DUT, BTS, etc.).

Parmi les diplômés de niveau universitaire, la proportion de ceux des disciplines scientifiques (sciences de l'ingénieur, activités de production et construction, sciences de la vie et agriculture, sciences physiques, mathématiques et statistiques, et informatique, à l'exclusion cependant de la santé et du secteur social) est élevée en **France** par rapport aux autres pays de l'OCDE. Le nombre de diplômés en sciences varie selon les pays : ils sont de 712 par 100 000 actifs occupés en Hongrie, mais plus de 2 200 en Australie, en Corée, en Finlande, en **France**, en Irlande et en Nouvelle Zélande (voir tableau A3.5 sur www.oecd.edu/eag2006).

Niveau de formation et revenus

Tous niveaux de formation confondus, les proportions d'individus dont les revenus sont inférieurs ou égaux à la moitié des revenus médians sont relativement faibles en Belgique, en Espagne, en **France**, au Luxembourg, en Pologne et en République Tchèque. À l'autre extrême, les individus âgés de 25 à 64 ans dont les revenus avant impôts sont supérieurs à une fois et demie les revenus médians sont 22% en moyenne dans les pays de l'OCDE contre 19 pour cent pour la **France** (voir tableau A9.4a).

Il existe un lien positif entre niveau de formation et revenu. Dans de nombreux pays, le deuxième cycle du secondaire constitue un seuil au-delà duquel les études supplémentaires procurent un avantage salarial particulièrement important. Dans tous les pays, les titulaires d'un diplôme supérieur gagnent nettement plus que les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires. Dans les pays pour lesquels des données sur les revenus bruts sont disponibles, l'avantage salarial que procure une formation de niveau universitaire (par rapport au niveau secondaire) aux hommes âgés de 25 à 64 ans varie de 29 pour cent en Norvège à plus de 70 pour cent aux États-Unis, en Finlande, en **France**, en Hongrie, en Pologne et en République tchèque (voir tableau A9.1a).

Par rapport au deuxième cycle du secondaire, l'avantage salarial procuré par les études de niveau universitaire tend à être plus important pour les femmes que pour les hommes en Australie, en Belgique, au Canada, en Corée, en Espagne, en Irlande, en Norvège, en Nouvelle Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse. La situation inverse prévaut dans tous les autres pays et l'avantage salarial des hommes associé à l'acquisition d'un diplôme de niveau universitaire dépasse même 15 points de pourcentage en **France**, en Hongrie, au Luxembourg, en Pologne et en République tchèque (voir tableau A9.1a).

Atteindre un niveau de formation immédiatement supérieur peut être considéré comme un investissement économique, dont une partie est à charge de l'individu (le manque à gagner pendant les études, par exemple) et qui lui procurera des revenus plus élevés tout au long de sa vie. Dans ce contexte, l'investissement consenti pour obtenir un diplôme du supérieur peut générer un rendement financier annuel qui peut aller jusqu'à 22,6 pour cent, et qui est supérieur à 8 pour cent dans tous les pays. En règle générale, ils sont encore plus élevés si l'investissement vise un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires (voir tableaux A9.5 et A9.6).



Participation à des activités de formation continue

Dans un seul pays de l'OCDE, la Suède, plus de 40 pour cent des actifs se livrent à une activité non formelle de formation continue liée à l'emploi pendant une période de 12 mois. Le taux de participation est inférieur à 10 pour cent dans sept autres pays (Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal). La [France](#) avec une moyenne de 19 pour cent se situe légèrement au dessus des la moyenne des pays de l'OCDE (voir tableau C5.1a).

En moyenne pour les pays de l'OCDE, pour les personnes qui ont un niveau de formation tertiaire les taux de participation à des activités non formelles de formation continue liée à l'emploi sont supérieurs de près de 24 points de pourcentage à ceux des personnes qui n'ont pas atteint le niveau de formation du deuxième cycle du secondaire. Les variations dépassent 35 pour cent aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Suisse tandis qu'elles sont de 24 pour cent en [France](#) (voir tableau C5.1a).

Le nombre moyen d'heures de formation continue par participant donne une idée de la différence entre participation intensive et extensive (voir graphique C6.4). Ce nombre d'heures que des individus possédant différents niveaux de formation peuvent s'attendre à consacrer à la formation continue liée à l'emploi en dehors du cadre institutionnel varie énormément. Chez les titulaires d'un diplôme tertiaire, l'espérance de formation continue va de moins de 350 heures en Grèce, en Italie et aux Pays-Bas à plus de 1 000 heures au Danemark, en Finlande, en [France](#) et en Suisse. Dans quelques pays (Danemark, Finlande, [France](#)), les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire peuvent s'attendre à consacrer à la formation continue liée à l'emploi en dehors du cadre institutionnel un nombre d'heures significativement plus élevé que les titulaires d'un diplôme tertiaire dans d'autres pays (voir tableau C5.1a).

La formation continue peut également être un bon moyen de lutter contre le chômage, car elle permet aux individus d'acquérir ou de développer des compétences qui leur donnent un meilleur profil aux yeux des employeurs. Toutefois, les actifs occupés sont de loin plus susceptibles que les chômeurs de participer à des activités de formation continue (voir graphique C5.1b).

Un individu qui passe au niveau de formation immédiatement supérieur à celui qu'il possédait bénéficie généralement d'un taux de rendement plus élevé s'il obtient à l'âge de 40 ans un diplôme tertiaire, plutôt qu'un diplôme de fin d'études secondaires. Il en ressort également qu'éliminer les coûts de scolarité tend à avoir un impact modeste sur les incitations à investir dans l'éducation. L'élimination des coûts de scolarité dans l'enseignement tertiaire a un impact relativement faible sur le taux de rendement dans des pays comme le Danemark, la Finlande et la Norvège, mais significativement plus élevé en Belgique, en Corée, aux États-Unis, en Hongrie et au Royaume-Uni (voir tableau A9.6).